



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 10137

Numéro SIREN : 802 148 809

Nom ou dénomination : 13HAPPY-STUDIOS

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2016 sous le numéro de dépôt 31207



1603124301

DATE DEPOT : 2016-03-30
NUMERO DE DEPOT : 2016R031207
N° GESTION : 2014B10137
N° SIREN : 802148809
DENOMINATION : 13HAPPY-STUDIOS
ADRESSE : 13 rue Primo Levi 75013 Paris
DATE D'ACTE : 2016/02/16
TYPE D'ACTE : DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
NATURE D'ACTE : DISSOLUTION
NOMINATION DE LIQUIDATEUR

30 MARS 2016

Sous le N° :

13happy-Studios
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000,00 €
Siège social : 13 RUE PRIMO LEVI 75013 Paris
802 148 809 R.C.S. Paris

31207

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE
L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 16/02/2016

14 B 10137

DB 1602 2016 FC

L'an deux mille seize,
 Le seize février à 15 heures,

Le soussigné Monsieur Xxxx Nguyen Tran Dzoan, Associé unique de la société 13happy-Studios, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000,00 €

05

1°) Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

- Dissolution anticipée de la société,
- Nomination du liquidateur,
- Définition du siège de liquidation,
- Pouvoirs.

2°) Dépose sur le bureau les documents suivants:

- Le rapport établi par le président,
- Le projet des décisions,
- Les statuts.

3°) Adopte les décisions suivantes:

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé unique décide de dissoudre la société par anticipation à compter du 16/02/2016 pour cause de cessation d'activité.

Elle est par conséquent mise en liquidation volontaire à compter de la même date.

DEUXIÈME DÉCISION

A compter de cette même date, Monsieur xxxx nguyen Tran Dzoan demeurant 13 rue primo Levi 75013 PARIS 13, est nommé liquidateur pour la durée de la liquidation.

Celui-ci déclare accepter ses fonctions.

Le siège de liquidation est fixé au siège social.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé unique donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés sous réserve des dispositions des articles L. 237-1 et suivants du Code de Commerce.

De tout ce que dessus, il a été dressé et signé le présent procès-verbal.

Nguyen Tran Dzoan XXXX

16/02/2016

Enregistré à : S.I.E PARIS 6E - POLE ENREGISTREMENT

Le 24/02/2016 Bordereau n°2016/206 Case n°14

Ext 1544

Enregistrement : 375 € Pénalités :

Total liquidé : trois cent soixante-quinze euros

Montant reçu : trois cent soixante-quinze euros

L'Agent des impôts

Laetitia JACQUEL
Agent des Finances Publiques